



**SAULDRE ET SOLOGNE**  
Communauté de Communes

---

# RAPPORT D'ACTIVITES 2020

---



Environnement

**Culture**

Relais d'Assistantes Maternelles

**Aménagement du territoire**

Urbanisme

**Territoire Sauldre et Sologne**

Services à la population

Développement économique

GEMAPI

Tourisme

Finances

**Communauté de communes Sauldre et Sologne**

7 rue du 4 Septembre

18410 ARGENT-SUR-SAUDRE

Tél : 02.48.73.85.22

[www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)





# Sommaire

## Première partie : Institution et fonctionnement

<b>I. Le territoire</b>	<b>Page 4</b>
<b>II. Les compétences statutaires</b>	<b>Pages 4 à 5</b>
<b>III. La vie institutionnelle</b>	<b>Pages 5 à 8</b>
<b>IV. Les moyens humains</b>	<b>Page 9</b>
<b>V. Les moyens financiers</b> <i>Budget principal</i> <i>Budget Ordures Ménagères</i> <i>Budget SPANC</i> <i>Budget ZAE</i>	<b>Pages 10 à 16</b>

## Deuxième partie : Activités communautaires

<b>I. Développement économique - Emploi</b> <i>Crise économique - mesures spécifiques</i> <i>Subventions octroyées par la CDC</i> <i>Emploi-formation</i> <i>Evènements</i> <i>Maison de l'emploi du Pays Sancerre Sologne</i>	<b>Pages 17 à 20</b>
<b>II. Environnement</b> <i>Collecte et traitement des déchets</i> <i>Action visant à la réduction de la production de déchets</i> <i>Avancement du projet de construction d'une déchèterie intercommunale</i> <i>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</i>	<b>Pages 21 à 22</b>
<b>III. Services à la population</b> <i>Relais d'Assistantes Maternelles - RAM</i> <i>Séjour jeunes</i>	<b>Pages 23 à 24</b>
<b>IV. Office de Tourisme</b> <i>Création d'un site internet</i> <i>Création d'un guide d'accueil touristique</i> <i>Marque Sologne</i> <i>Bourses touristiques</i> <i>Adhésion Atout France - APST</i> <i>Féerie de Noël</i> <i>Appui aux prestataires touristiques</i> <i>Location de VAE, bateaux électriques et step-paddles</i> <i>Golf en campagne</i> <i>Visites de ville</i> <i>Instagram</i> <i>Recrutement</i>	<b>Pages 25 à 28</b>
<b>V. Culture</b> <i>Programmation culturelle</i> <i>Réseau des bibliothèques</i>	<b>Pages 29 à 31</b>
<b>VI. Urbanisme</b>	<b>Page 32</b>



# Première partie

## Institution et fonctionnement

### I. Le Territoire

---

En 2020, la Communauté de communes Sauldre et Sologne est un territoire de 86 446 hectares composé de **13 communes (Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ennordres, Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon, Ménétréol-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois, Oizon, Presly et Sainte-Montaine)**, soit environ 14 000 habitants.

Située dans le nord du Département du Cher, à la limite des départements du Loiret et du Loir-et-Cher, la communauté de communes s'étend sur deux régions naturelles et historiques qui gardent une forte empreinte identitaire et paysagère : la Sologne pour la partie nord-ouest, et le Pays Fort compris dans le Berry.

Le territoire bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial préservé de grande qualité qui en fait une des destinations touristiques incontournables du Berry. Dynamique par ses centres économiques et industriels à Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Brinon-sur-Sauldre, Blancafort, La Chapelle-d'Angillon, le territoire l'est également par la présence de nombreux services et associations. Le secteur agricole s'articule principalement autour de la polyculture. La forêt et les activités connexes, comme la chasse et la pêche, sont également très présentes sur le territoire, en lien avec le massif de Sologne. L'artisanat constitue une composante essentielle du tissu économique local avec une présence dans la plupart des communes du territoire. Ce territoire allie performance économique, vitalité et qualité de vie.

### II. Les compétences statutaires

---

Les compétences obligatoires :

- **Aménagement de l'espace**
  - Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.
  - Exploitation et travaux d'entretien et d'aménagement du canal de la Sauldre et de l'Étang du Puits conformément aux statuts du syndicat de l'étang du puits et du canal de la Sauldre
  - Développement d'infrastructures touristiques à vocation communautaire.
  - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
  - Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- **Développement économique**
  - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
  - Promotion du tourisme, dont la création des offices de tourisme
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

Les compétences facultatives :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
  - Création et entretien d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
  
- **Politique du logement et du cadre de vie**
  - Elaboration d'un schéma directeur du logement social
  - Promotion et mise en œuvre d'actions des communes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.
  - Création de services à la population à vocation communautaire
  
- **Action sociale**
  - Création, gestion et fonctionnement d'un relais d'assistantes maternelles
  - Organisation de séjours de vacances pour les jeunes
  
- **Etude de faisabilité d'espaces de santé**
- **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**
- **Mise en place d'un projet artistique et culturel de territoire**
- **GEMAPI : animation et surveillance de la ressource en eau**

### III. La vie institutionnelle

A la suite des élections municipales et communautaires de 2020, le nouveau conseil a été installé le 15 juillet 2020. Tous les maires sont membres du bureau. Les postes de président et vice-président sont les suivants :

- Présidente : Laurence RENIER
- 1<sup>er</sup> vice-président : Pascal MARGERIN, en charge de l'environnement
- 2<sup>ème</sup> vice-président : Hugues DUBOIN, en charge de l'aménagement et des services à la population
- 3<sup>ème</sup> vice-président : Frédéric BOUTEILLE, en charge de la culture



## Les conseillers communautaires :

LISTE CONSEILLERS A LA SUITE DU RENOUELEMENT DE 2020					
<b>ARGENT SUR SAULDRE</b>  5 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Pierre LOEPER</b>	<b>CLÉMONT</b>  2 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>	<b>Madame Dominique TURPIN</b>
	Titulaire	Madame Anne CASSIER		Titulaire	Monsieur Yves FROMION
	Titulaire	Monsieur Philippe STROOBANT	<b>ENNORDRES</b>  1 conseiller titulaire  1 conseiller suppléant	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Hugues DUBOIN</b>
	Titulaire	Madame Sophie ESPEJO		Suppléant	Madame Cathy PRUNIER
	Titulaire	Monsieur Pascal VILAIN	<b>IVOY LE PRÉ</b>  2 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur David DALLOIS</b>
<b>AUBIGNY SUR NERE</b>  12 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>	<b>Madame Laurence RENIER</b>		Titulaire	Monsieur Daniel GAUTIER
	Titulaire	Monsieur François GRESSET	<b>LA CHAPELLE D'ANGILLON</b>  2 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Joël COULON</b>
	Titulaire	Madame Elvire SERRE-SANCHEZ		Titulaire	Monsieur Bernard DAUTIN
	Titulaire	Monsieur Sylvain DUVAL	<b>MÉNÉTRÉOL SUR SAULDRE</b>  1 conseiller titulaire  1 conseiller suppléant	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Bernardino ADDIEGO</b>
	Titulaire	Madame Florence LEDIEU		Suppléant	Monsieur Jacques VISCAPI
	Titulaire	Monsieur Didier RAFFESTIN	<b>MÉRY ÈS BOIS</b>  2 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Frédéric BOUTEILLE</b>
	Titulaire	Madame Martine MALLET		Titulaire	Monsieur Marc-Antoine BAILBY
	Titulaire	Monsieur Xavier ADAM	<b>OIZON</b>  2 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Jean-Marc RUIZ</b>
	Titulaire	Madame Cécile ABDELLALI		Titulaire	Monsieur Marc GOURDOU
	Titulaire	Monsieur Olivier JACQUINOT	<b>PRESLY</b>  1 conseiller titulaire  1 conseiller suppléant	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Nicolas MOREAU</b>
	Titulaire	Madame Lucile GROUSSEAU		Suppléant	Madame Christelle GRIVEL
Titulaire	Madame Déborah VEILLAT	<b>SAINTÉ MONTAINE</b>  1 conseiller titulaire  1 conseiller suppléant	<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Jean-Yves DEBARRE</b>	
<b>BLANCAFORT</b>  3 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>		<b>Monsieur Pascal MARGERIN</b>	Suppléant	Madame Muriel KUBICKE
	Titulaire	Madame Murielle PATRON-BAZIN	<b>BRINON SUR SAULDRE</b>  3 conseillers titulaires	<b>Titulaire</b>	
Titulaire	Monsieur Alexandre CERVEAU	Titulaire			
<b>Titulaire</b>	<b>Monsieur Lionel POINTARD</b>				
Titulaire	Madame Denise SOULAT				
Titulaire	Madame Catherine HUPPE				



## Les commissions thématiques :

COMMISSION ENVIRONNEMENT	
Présidente	Mme Laurence RENIER
Vice-président délégué	M. Pascal MARGERIN
	M. Xavier ADAM
	M. Alexandre CERVEAU
	M. Bernard DAUTIN
	M. Jean-Yves DEBARRE
Conseillers membres de la commission	Mme Sophie ESPEJO
	M. François GRESSET
	M. Olivier JACQUINOT
	M. Nicolas MOREAU
	Mme Elvire SERRE-SANCHEZ
	Mme Denise SOULAT
	Mme Déborah VEILLAT
	M. Jacques VISCAPI

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
Présidente	Mme Laurence RENIER
Conseillers membres de la commission	M. Bernardino ADDIEGO
	M. Marc-Antoine BAILBY
	Mme Anne CASSIER
	M. Alexandre CERVEAU
	M. Joël COULON
	M. David DALLOIS
	M. Sylvain DUVAL
	M. Etienne FENART
	Mme Florence LEDIEU
	M. Lionel POINTARD
	Mme Dominique TURPIN
	M. Pascal VILAIN

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES A LA POPULATION	
Présidente	Mme Laurence RENIER
Vice-président délégué	M. Hugues DUBOIN
Conseillers membres de la commission	Mme Cécile ABDELLALI
	M. Xavier ADAM
	M. Frédéric BOUTEILLE
	M. Joël COULON
	M. Jean-Yves DEBARRE
	M. Yves FROMION
	M. Daniel GAUTIER
	Mme Catherine HUPPE
	Mme Nelly LAVAURE
	Mme Martine MALLET
	Mme Murielle PATRON-BAZIN
	M. Lionel POINTARD
	Mme Elvire SERRE-SANCHEZ
	M. Philippe STROOBANT

COMMISSION CULTURE	
Présidente	Mme Laurence RENIER
Vice-président délégué	M. Frédéric BOUTEILLE
Conseillers membres de la commission	Mme Bérangère CARRE
	Mme Sophie ESPEJO
	M. Daniel GAUTIER
	M. Marc GOURDOU
	Mme Lucile GROUSSEAU
	Mme Muriel KUBICKE
	Mme Martine MALLET
	Mme Murielle PATRON-BAZIN
	Mme Cathy PRUNIER
	M. Didier RAFFESTIN
	Mme Guylène RAMAUGE
	Mme Dominique TURPIN

COMMISSION FINANCES	
Présidente	Mme Laurence RENIER
Conseillers membres de la commission	M. Bernardino ADDIEGO
	M. Frédéric BOUTEILLE
	M. Joël COULON
	M. David DALLOIS
	M. Jean-Yves DEBARRE
	M. Hugues DUBOIN
	M. Pierre LOEPER
	M. Pascal MARGERIN
	M. Nicolas MOREAU
	M. Jean-Marc RUIZ
	Mme Denise SOULAT
	Mme Dominique TURPIN

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES	
Présidente	Mme Laurence RENIER
Conseillers titulaires	M. Marc-Antoine BAILBY
	M. Pierre LOEPER
	M. Pascal MARGERIN
	M. Didier RAFFESTIN
	M. Pascal VILAIN
Conseillers suppléants	M. Alexandre CERVEAU
	M. Daniel GAUTIER
	M. Marc GOURDOU
	Mme Martine MALLET
	M. Lionel POINTARD



### **Nombre de réunions :**

- 5 réunions de la Commission Finances
- 6 réunions de la Commission Développement économique
- 3 réunions de la Commission Appels d'Offres et marchés publics (CAO)
- 4 réunions de la Commissions Aménagement du territoire - services à la population
- 5 réunions de la Commission Environnement
- 3 réunions de la Commission Culture
- 4 réunions des maires
- 8 conseils communautaires



## IV. Les moyens humains

<b>DIRECTION GENERALE DES SERVICES</b>
Jessica BILLIETTE - attaché titulaire
<b>ACCUEIL - SECRETARIAT - COMPTABILITE</b>
Margaux QUET - adjoint administratif titulaire
<b>ENVIRONNEMENT</b>
Kévin THENAULT - adjoint technique titulaire, responsable du service environnement
<b>Déchèterie</b>
Laurent LARDINOIS - adjoint technique titulaire - gardien de déchèterie Sébastien GOND - adjoint technique stagiaire - gardien de déchèterie
<b>Gestion budget OM</b>
Sylvine THIROT - mise à disposition pour la gestion financière du budget Ordures Ménagères Emmanuelle COUADE - rédacteur principal titulaire (gestion administrative de la REOM 4h/35h)
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>
Sylvain GAGEAT - attaché contractuel
<b>RAM</b>
Carole GAUTRON - assistante socio-éducative titulaire - animatrice du RAM
<b>SPANC</b>
Thomas GILLET - adjoint technique contractuel - technicien SPANC
<b>CULTURE</b>
Virginie MAURICE - bibliothécaire titulaire - coordinatrice culturelle
<b>URBANISME</b>
Caroline DUMONT - rédacteur titulaire - instructeur du droit des sols et chargée de mission PLUi
<b>SEJOURS JEUNES</b>
Bertrand LEVET - mis à disposition pour la préparation et la direction des séjours
<b>AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE</b>
Denis BIANCONI - mis à disposition pour la gestion de l'aire d'accueil

### Les emplois saisonniers :

- > Camille AUGER et Marion BARRAT pour l'accompagnement du séjour jeunes de février 2020,
- > Mathias COURCELLES pour la déchèterie du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2020,
- > Céline LAGNEAU et Martine LAGNEAU pour la distribution du magazine d'informations 2020 sur la commune d'Aubigny-sur-Nère.



## V. Les moyens financiers

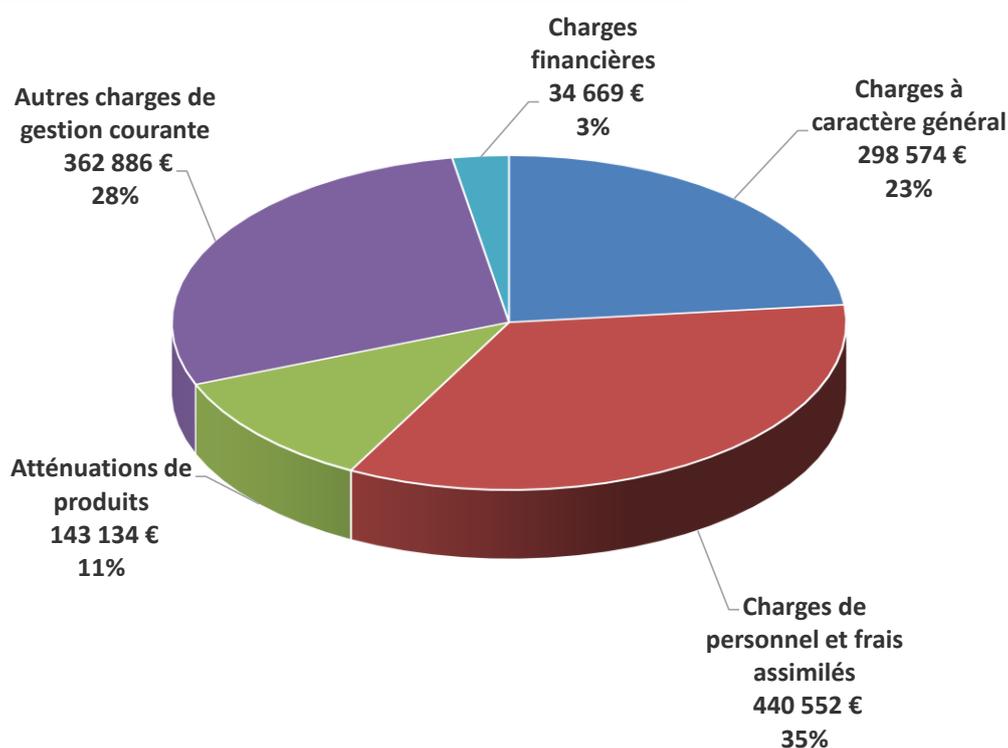
### **Budget principal**

Les résultats du compte administratif 2020 du budget principal de la Communauté de communes se résument comme suit :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	
Section de fonctionnement	
Dépenses	1 339 620,29
Recettes	1 504 434,59
Résultat de l'exercice	164 814,30
Résultat antérieur reporté	569 131,95
<b>Résultat de clôture 2020 - à affecter</b>	<b>733 946,25</b>
Section d'investissement	
Dépenses	421 045,95
Recettes	191 112,09
Résultat de l'exercice	- 229 933,86
Résultat antérieur reporté	115 352,74
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>- 114 581,12</b>
Restes-à-réaliser :	
RAR en dépenses	82 803,92
RAR en recettes	-
<i>solde</i>	<b>- 82 803,92</b>

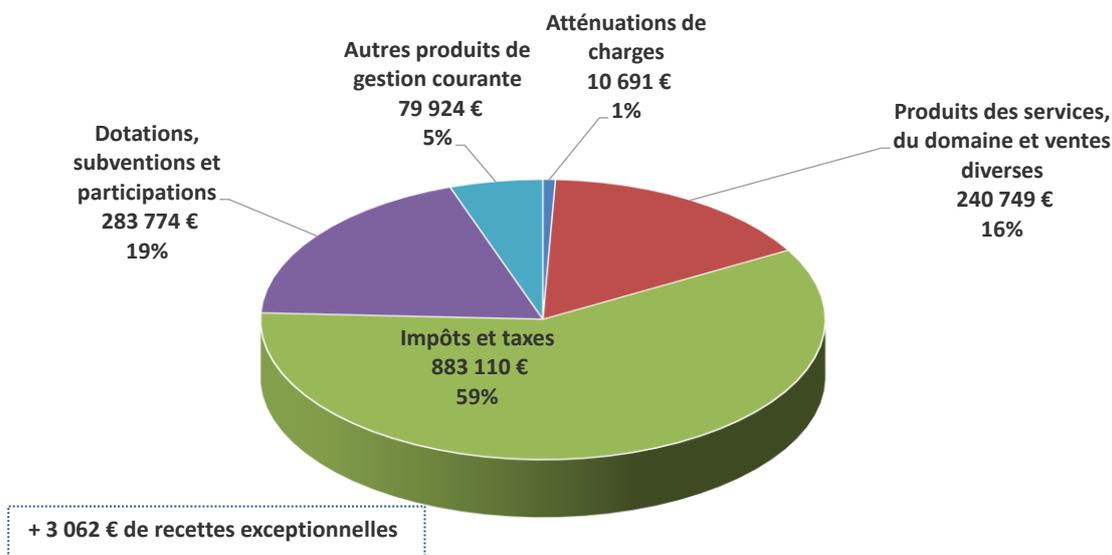
La répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement (c'est-à-dire sans les amortissements) est la suivante :

#### **Dépenses réelles de fonctionnement 2020: 1 261 556 €**



La répartition par chapitre des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

**Recettes réelles de fonctionnement 2020 : 1 445 125 €**



**Fiscalité 2020 :**

Chapitre 73 - Impôts et taxes		2018	2019	2020
73111	Taxes foncières et d'habitation	770 878	800 652	801 756
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	18 479	20 898	16 880
73221	FNGIR	19 105	19 120	19 120
7346	Taxe GEMAPI	-	19 005	17 982
7362	Taxe de séjour	27 183	24 971	27 372
<b>TOTAL</b>		<b>835 645</b>	<b>884 646</b>	<b>883 110</b>

**Les investissements 2020 :**

Les dépenses d'investissement 2020 s'élèvent à **421 045 €** :

- 174 000 € au titre de la participation au financement du déploiement de la fibre optique (solde de la tranche 1),
- 75 698 € d'aides économiques aux entreprises,
- 35 000 € de participation au fonds renaissance de la Région Centre-Val de Loire,
- 16 781€ pour l'acquisition de 10 vélos à assistance électrique,
- 8 500 € pour l'acquisition d'un véhicule (Berlingo),
- 9 078 € pour le remplacement de 8 postes informatiques à la Maison de l'Emploi, l'achat d'un ordinateur portable pour la communication et le remplacement de 4 ordinateurs,
- 3 294 € pour le remplacement de la chaudière de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- 2 598 € de matériel d'éclairage pour la scène professionnelle,
- 1 527 € pour la fabrication de 3 barrières installées sur la sente verte,
- 696 € de participation au SEPCS (au titre de l'investissement),
- 91 575 € de remboursement du capital de la dette,



- 2 294 € d'amortissement de subventions (opérations d'ordre budgétaires).

Les recettes d'investissement 2020 s'élèvent à **191 112 €** :

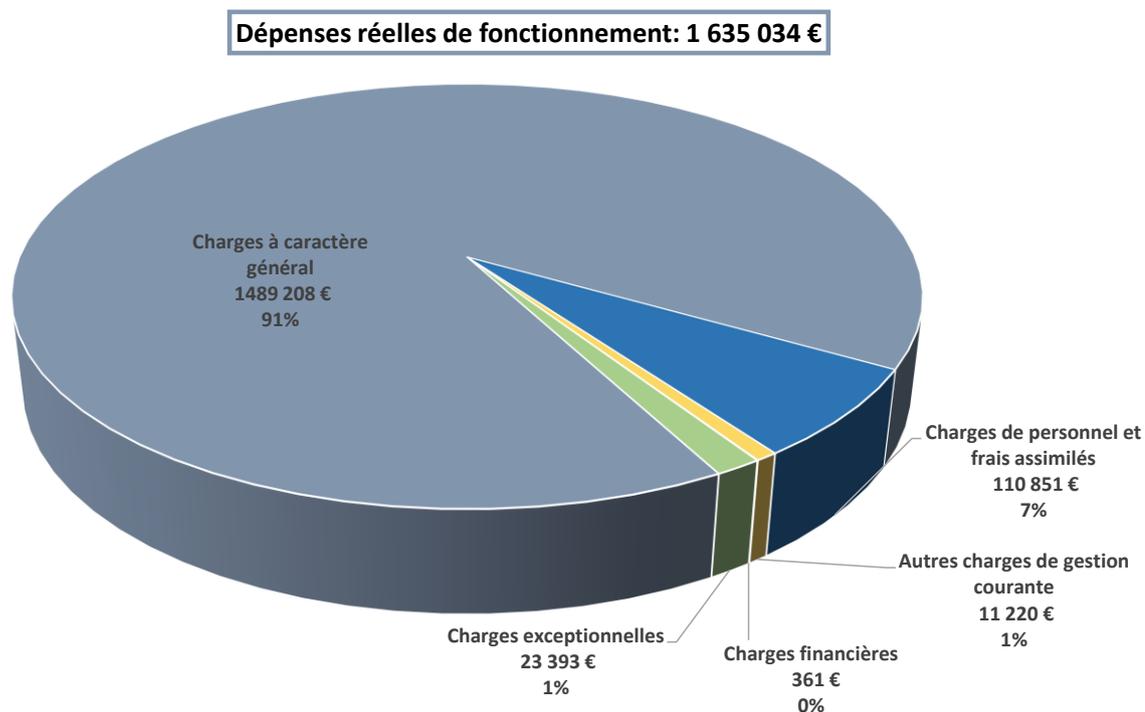
- 122 725 € d'excédents de fonctionnement capitalisés,
- 8 332 € de FCTVA sur les dépenses d'investissement de 2019,
- 634 € subvention de la CAF (achat d'un ordinateur pour le RAM),
- 59 418 € de dotations aux amortissements (opérations d'ordre).



## Budget Ordures Ménagères

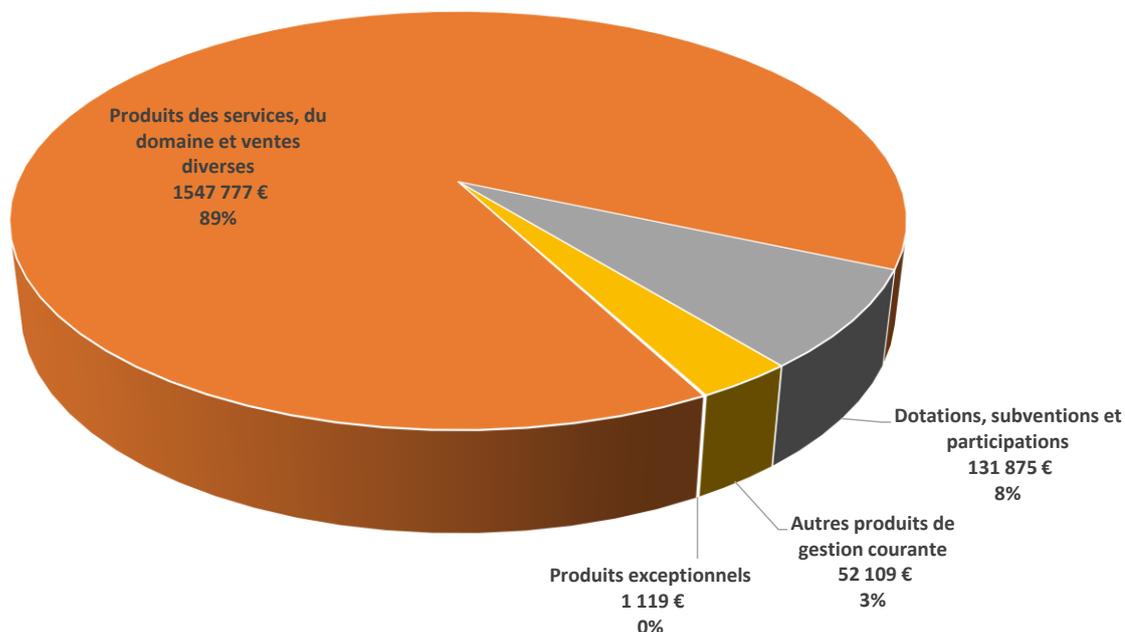
<b>BUDGET ANNEXE OM</b>	
Section de fonctionnement	
Dépenses	1 678 306,33
Recettes	1 738 018,22
Résultat de l'exercice	59 711,89
Résultat antérieur reporté	153 040,66
<b>Résultat de clôture 2020 - à affecter</b>	<b>212 752,55</b>
Section d'investissement	
Dépenses	109 250,11
Recettes	52 614,06
Résultat de l'exercice	- 56 636,05
Résultat antérieur reporté	110 281,25
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>53 645,20</b>
Restes-à-réaliser :	
RAR en dépenses	1 179 960,81
RAR en recettes	1 209 998,00
<i>solde</i>	<b>30 037,19</b>

La répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement est la suivante :



La répartition par chapitre des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

**Recette réelles de fonctionnement: 1 732 881 €**



Les dépenses d'investissement 2020 (**109 250€**) sont les suivantes :

- 49 180 € au titre du projet de construction de la déchèterie intercommunale (maîtrise d'ouvrage et études préalables),
- 23 975 € d'achat de terrain pour la construction de la déchèterie,
- 20 956 € au titre du 2<sup>ème</sup> versement de l'entrée au capital de la SPL Tri Berry Nivernais dans le cadre de la construction d'un centre de tri interdépartemental,
- 10 000 € de remboursement du capital de la dette,
- 5 137 € d'amortissement de subventions (opérations d'ordre budgétaires).

Les recettes d'investissement 2020 (**52 614€**) sont les suivantes :

- 9 341 € de FCTVA sur les dépenses 2019,
- 43 272 € de dotations aux amortissements (opérations d'ordre).



## Budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

L'exécution du budget 2020 est la suivante :

Chap. /compt	LIBELLE	CA 2020	Observations
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>12 530,71 €</b>	
60226	Vêtement de travail	406,87 €	
6066	Carburant	899,99 €	Carburant berlingo
611	Sous-traitance générale	1 032,48 €	Edition des factures de redevances
6156	Maintenance	1 132,30 €	Logiciel GRAPHINFO
6251	Voyages et déplacements	93,40 €	Remboursements frais technicien
6261	Affranchissement	1 300,16 €	Affranchissement des factures de redevances
6262	Frais de télécommunication	388,80 €	Mobile technicien
6287	Remboursement de frais	3 676,71 €	Frais d'affranchissement (courriers), d'assurance
6288	Divers	3 600,00 €	Formation du technicien au logiciel
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>50 987,40 €</b>	
6215	Personnel affecté par la collectivité de ratt.	50 987,40 €	100 % poste controleur + 10% technicien env + 10% secrétaire + reliquat 2019 de 6 838 €
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 598,30 €</b>	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 598,30 €	Remboursement trop perçu aide AELB sur les contrôles 2018
<b>042</b>	<b>Opération d'ordre de transfert</b>	<b>712,00 €</b>	
6811	Dotations aux amortissements	712,00 €	amortissement ordinateur + matériel acheté en 2020
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>- €</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>65 828,41 €</b>	
<b>70</b>	<b>Prestations de services</b>	<b>62 874,30 €</b>	
7062	Redevances d'assainissement non collectif	62 874,30 €	Redevance annuelle
<b>002</b>	<b>Résultat reporté</b>		
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>62 874,30 €</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 969,76 €</b>	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 969,76 €	matériel pour les contrôles
<b>001</b>	<b>Déficit d'investissement reporté</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 969,76 €</b>	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 657,48 €</b>	
10222	FCTVA	233,58 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	1 423,90 €	
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>712,00 €</b>	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	712,00 €	amortissement sur 2 ans de l'ordinateur
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 369,48 €</b>	

### BUDGET ANNEXE SPANC

#### Section de fonctionnement

Dépenses	65 828,41
Recettes	62 874,30
Résultat de l'exercice	- 2 954,11
Résultat antérieur reporté	21 737,99
<b>Résultat de clôture 2020 - à affecter</b>	<b>18 783,88</b>

#### Section d'investissement

Dépenses	2 969,76
Recettes	2 369,48
Résultat de l'exercice	- 600,28
Résultat antérieur reporté	- 1 423,90
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>- 2 024,18</b>

## Budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)

Les résultats du compte administratif 2020 du budget annexe ZAE de la Communauté de communes se résument comme suit :

<b>BUDGET ANNEXE ZAE</b>	
Section de fonctionnement	
Dépenses	95 342,61
Recettes	95 342,61
Résultat de l'exercice	-
Résultat antérieur reporté	377 285,48
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>377 285,48</b>
Section d'investissement	
Dépenses	95 342,61
Recettes	91 460,61
Résultat de l'exercice	- 3 882,00
Résultat antérieur reporté	- 338 783,08
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>- 342 665,08</b>



# Deuxième partie

## Activités communautaires

### I. Développement économique - Emploi

---

L'année 2020 a été marquée par la crise économique liée à la crise sanitaire de la Covid-19. La Communauté de communes s'est dès lors mobilisée pour accompagner au mieux l'ensemble des entreprises du territoire.

#### 1. Crise économique - mesures spécifiques

Face à la crise économique, la Communauté de communes a développé différentes modalités d'actions pour épauler les entreprises du territoire.

##### √ Contacts des entreprises

Le premier confinement a suscité de nombreuses interrogations au sein des entreprises sur les modalités pratiques et sur les dispositifs d'accompagnement mis en place. Par ailleurs, de nouvelles problématiques sont apparues concernant l'approvisionnement en masques et gel hydroalcoolique. La Communauté de communes s'est employée à relayer l'information auprès des entreprises et près de soixante-dix d'entre-elles ont été contactées téléphoniquement à plusieurs reprises.

Cette diffusion d'information et les contacts téléphoniques ont notamment permis d'identifier les situations de blocage concernant la sollicitation de l'activité partielle, afin de résoudre les problèmes en lien avec la Direccte, mais aussi permettre aux entreprises du territoire d'accéder aux commandes groupées de masques mises en place au niveau régional.

A la suite de ce premier confinement, les contacts et échanges avec les entreprises se sont poursuivis en axant sur les modalités de reprise. Ainsi, plusieurs entreprises ont été orientées sur les différents dispositifs mis en place dans le cadre du Plan de Relance (Soutien à l'investissement industriel dans les territoires, aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur, etc.).

Lors du second confinement, le contact des entreprises s'est focalisé sur les artisans-commerçants et les hôteliers-restaurateurs.

##### √ Aides financières exceptionnelles

Pour aider les artisans et commerçants touchés par les obligations de fermeture, la Communauté de communes a mis en place deux dispositifs exceptionnels d'aides financières :

##### L'aide Urgence Covid TPE :

Mise en place à l'issue du premier confinement, cette aide d'un montant maximal de 2 000€ a permis de soutenir la trésorerie de 24 artisans et commerçants du territoire, représentant un montant d'aide directe de plus de 34 000 euros.



### L'aide aux loyers Covid-19

Mise en place lors de ce second confinement, cette subvention a permis d'allouer jusqu'à 1 500€ pour aider au paiement des loyers des commerçants et artisans sous le coup d'une fermeture administrative. Au total, 26 entreprises ont bénéficié de cette subvention, représentant un montant d'aide directe de plus de 25 000 euros.

### Fonds Renaissance Centre-Val de Loire

En parallèle, la Communauté de communes contribue à hauteur de 35 000€ aux côtés de la Banque des Territoires et de la Région Centre-Val de Loire au Fonds Renaissance. Ce fonds, complémentaire des mesures mises en place par l'Etat, accompagne les besoins en trésorerie des entreprises sous forme d'avances remboursables.



### ✓ **Projet Relance Commerçant**

Les fermetures administratives associées à la crise de la Covid-19 ont mis en avant la nécessité d'une présence numérique des artisans et commerçants pour maintenir un lien avec leurs clients et développer d'autres modes de commercialisation. Aussi, pour accompagner les commerçants et artisans, la Communauté de communes s'est associée à la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le projet



Relance Commerçant. Quatorze entreprises volontaires ont bénéficié d'un diagnostic de leurs pratiques numériques associées à différentes recommandations.

En outre, quatre commerçants et artisans ont pu suivre, à Aubigny-sur-Nère, une formation d'une demi-journée sur la mise en place du « Click & Collect ». Les coûts pédagogiques de cette formation ont été pris en charge par la CCI, permettant un reste à charge à zéro pour les commerçants présents.

## **2. Subventions octroyées par la Communauté de communes**

En parallèle de ces dispositifs d'aides exceptionnels, la Communauté de communes a maintenu ses autres dispositifs d'aides directes aux entreprises. La collectivité est également partenaire d'organismes qui participent au financement des entreprises.

### ✓ **Aide à l'immobilier**

En 2020, un seul dossier d'aide à l'immobilier a été validé, il concerne la SCI du Parc pour un montant de 20 000€. Cette aide de la Communauté de communes a permis une subvention complémentaire de la Région Centre-Val de Loire à hauteur de 90 000€ pour l'extension d'un hôtel situé à Aubigny-sur-Nère.

Par ailleurs, fin 2020, le cadre d'intervention de l'aide à l'immobilier a été revu afin de porter le montant maximal de subvention à 40 000€.



## √ Aide aux TPE

Dix entreprises de Sauldre et Sologne ont bénéficié de l'Aide TPE en 2020, représentant un total de 27 850,16 € de subventions.

<b>DATE D'ATTRIBUTION</b>	<b>BENEFICIAIRE</b>	<b>MONTANT SUBVENTION</b>
10/07/2020	Mahier Agencements	2 839,58
10/07/2020	Baron Jean-Luc	1 377,60
10/07/2020	Letourneau Sylvain	5 000,00
24/09/2020	SASU Laurent Briche	1 798,59
21/10/2020	Boulangerie Pâtisserie Kock	5 000,00
21/10/2020	Ohana	1 397,41
04/12/2020	Colussi Marie-Hélène	2 195,28
21/12/2020	Sologne Paysage H.M.	4 000,00
21/12/2020	Louis Raymond	3 560,00
21/12/2020	Garage Guérard	2 876,98
	<b>TOTAL</b>	<b>27 850,16 €</b>

## √ Initiative Cher - prêts d'honneur

L'association Initiative Cher accorde des prêts d'honneur aux entreprises en création, développement et en situation de reprise. Ces prêts d'honneur sont des prêts à taux zéro, remboursables sur 36 à 60 mois et obligatoirement adossés à un prêt bancaire.

Par le biais de son partenariat avec Initiative Cher (cotisation de 5 380€ en 2020), la Communauté de communes offre la possibilité aux entrepreneurs du territoire d'accéder à des financements complémentaires. Au total, en 2020, 6 entrepreneurs ont bénéficié d'un prêt d'honneur pour un total de 77 200€.

### 3. Emploi - formation

L'adéquation entre les besoins des entreprises et l'offre en matière d'emplois est un enjeu fort pour le territoire.

## √ Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales

Une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales (GPECT) a pour objectif sur la base d'un diagnostic partenarial des caractéristiques du bassin d'emploi (offre de formation, besoins des entreprises, demandeurs d'emplois) de définir des actions à moyen et long terme pour favoriser l'adéquation entre les besoins et l'offre en matière d'emplois.

La mise en place d'une démarche conjointe avec le PETR Centre-Cher s'inscrit dans la continuité de l'opération Territoire d'Industrie et permet de disposer du savoir-faire acquis par le PETR via les actions engagées sur l'ancien Pays de Vierzon mais aussi de mutualiser les coûts. La Communauté de communes a donc conventionné avec le PETR pour la mise en place de cette GPECT. Le diagnostic débuté en février 2020 a été réorienté pour tenir compte des effets de la Covid-19.



## √ Parcours de formation

En partenariat avec les entreprises, Pôle Emploi, la Mission Locale et la Région Centre-Val de Loire, la Communauté de communes construit des parcours de formation adaptés pour faciliter la rencontre entre les besoins des entreprises et les demandeurs d'emplois locaux.

Ainsi, en 2020, les parcours de formation suivants ont été mis en place :

- Préparation Opérationnelle à l'Emploi pour les Volailles de Blancafort concernant 8 pareurs, pareuses
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi pour Confection d'Argent concernant 6 mécanicien/nes de confection
- Action DEFI menuiserie/scierie pour les entreprises Chêne Décors et Tecsabois
- Parcours de formation vers les métiers de l'usinage composé d'une action de préqualification puis d'un certificat de qualification professionnelle aux métiers de l'usinage.

## 4. Événements

Du fait du protocole sanitaire imposé par la crise de la Covid-19, la plupart des événements ont été annulés.

Toutefois, en janvier 2020, dans le cadre des Human Tech Days - événement régional de promotion de la culture numérique - les collégiens de troisième du Collège Gérard Philipe ont pu suivre un atelier sur le numérique au service de l'industrie. Cet atelier a été l'occasion de présenter le fonctionnement de l'impression 3D et son application dans un process industriel grâce aux éléments fournis par l'entreprise albinienne MDC. Cette action a été réalisée en partenariat avec la CMA du Cher et Z23 Concept.



## 5. La maison de l'emploi en quelques chiffres :

En 2020, ce sont :

- 6 150 € perçus par la Communauté de communes pour des locations de salles auprès de 6 partenaires œuvrant dans le domaine de l'emploi, de l'insertion et du développement économique. Cette somme est en baisse au regard de la crise sanitaire du covid-19.
- 73 772,48 € de loyers perçus par les 2 locataires permanents :
  - Pôle emploi
  - Mission locale du Pays Sancerre Sologne

Côté investissement, la Communauté de communes a dépensé 4 334,70€ dans le cadre du rééquipement de la salle informatique (remplacement des 8 postes informatiques).



## II. Environnement

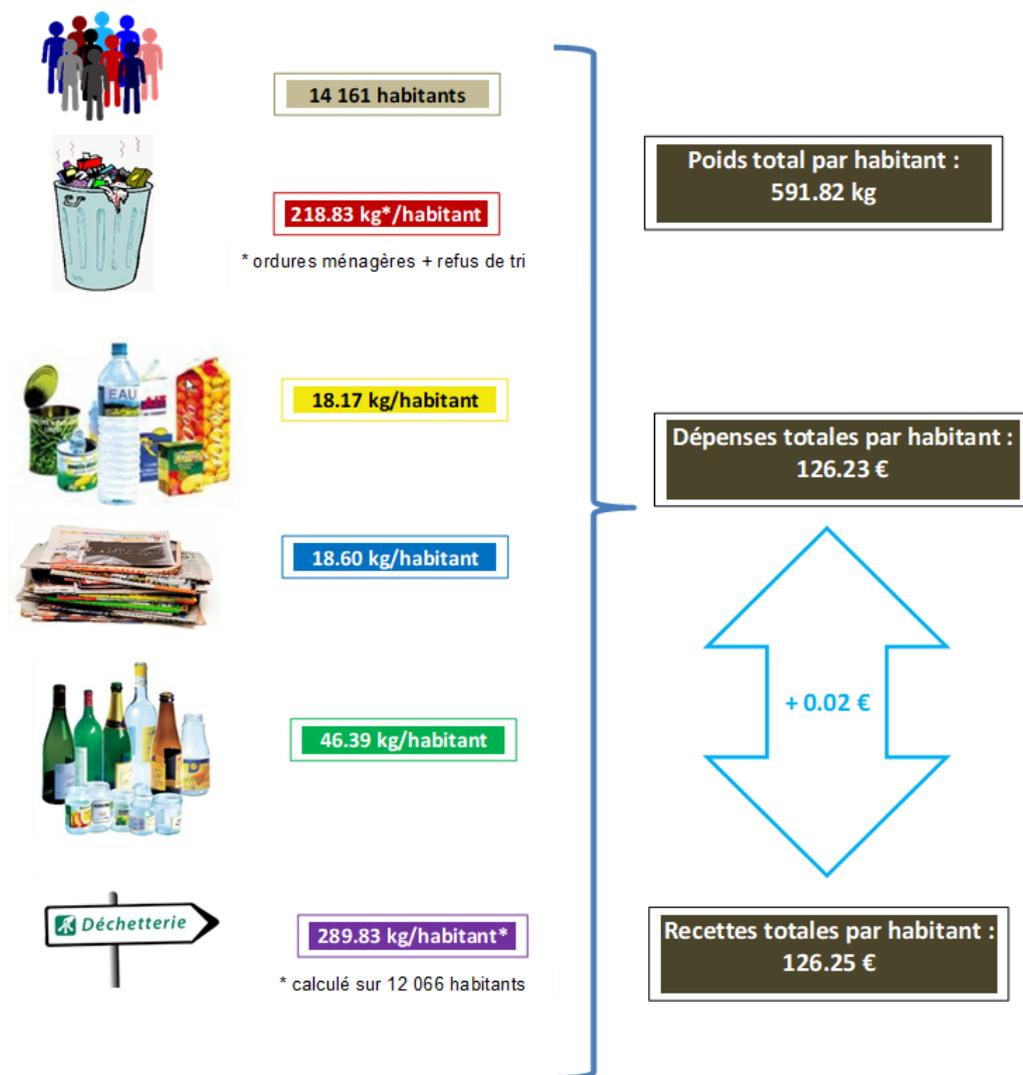
### 1. Collecte et traitement des déchets

Les compétences de la Communauté de communes en matière de gestion des déchets sont :

- La collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés ainsi que des emballages recyclables une fois par semaine,
- La collecte en points d'apport volontaire des journaux, revues, magazines et du verre,
- La collecte des déchets acceptés en déchèterie et la gestion de cet équipement, sans restriction quant au nombre de passages des usagers,
- Le transport et le traitement de tous les déchets collectés.

La gestion du service de collecte et traitement des déchets doit nécessairement être retranscrite dans un budget annexe. Le service doit être financé par des ressources propres. Depuis 2012, le service de collecte et traitement des déchets de la Communauté de communes est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

#### **La synthèse de l'année 2020 est la suivante :**



## 2. Action visant à la réduction de la production de déchets

En 2020, la Communauté de communes poursuit son action en faveur de la réduction des déchets par la vente de **34 composteurs** aux habitants du territoire. La Communauté de communes encourage l'achat de composteurs en prenant à sa charge plus de 50% du prix.

Pour rappel, un composteur de 400L est vendu 20€ et un composteur de 600L est vendu 30€.

## 3. Avancement du projet de construction de la déchèterie intercommunale

Au cours de l'année 2020, le projet de construction de la nouvelle déchèterie a bien avancé à la fois sur le plan administratif et technique (achat du terrain, permis de construire, dossier ICPE, enquête publique, études de sol et consultation des entreprises pour le marché de travaux).

## 4. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

La communauté de communes assure :

- Le contrôle de conception et de bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Le diagnostic des installations non collectives existantes à l'exclusion de l'entretien de ces installations
- Le contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes.

Au 31 décembre 2020, on estime à 2 600 le nombre de dispositifs d'ANC sur notre territoire, soit 6 500 habitants concernés.

Depuis le recrutement d'un technicien SPANC au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le service a gagné en :

- Proximité : conseil facilité avec les usagers
- Contact : échanges réguliers avec les acteurs locaux et suivi du parc d'installations
- Réduction des délais de prise de rendez-vous
- Collaboration avec les organismes tant privés que publics.

De plus, les coûts des prestations ont été diminués et le budget est ainsi mieux maîtrisé.

### Nombre de contrôles réalisés en 2020 :

- Contrôles de conception et implantation : 21
- Contrôles de bonne réalisation : 14
- Contrôles initiaux ou périodiques de bon fonctionnement : 345
- Dont diagnostics dans le cadre d'une vente : 71

**Au total 380  
contrôles et  
diagnostics  
réalisés**

*Pour rappel en 2019 : 143 contrôles réalisés*



### III. Services à la population

#### 1. Relais d'Assistantes Maternelles - RAM

Le RAM Saultre et Sologne a fonctionné toute l'année malgré les deux périodes de confinement. Seules les permanences d'accueil physique et les ateliers d'éveil se sont retrouvés suspendus durant ces périodes. L'animatrice est restée en contact avec les parents et les assistantes maternelles (par mail ou par téléphone) afin de les aider au mieux en leur fournissant les informations nécessaires sur les contrats de travail, les modes de garde, les mesures sanitaires et sur l'indemnisation exceptionnelle dans le cadre de la pandémie.

A partir du 11 mai 2020, les permanences d'accueil physique ont pu reprendre en suivant un protocole sanitaire strict. L'accueil était assuré sur rendez-vous pour les situations particulières ou complexes.

La Communauté de Communes Saultre et Sologne a distribué deux masques en tissu aux assistantes maternelles intéressées en juin 2020.

Les ateliers d'éveil du RAM ont fonctionné de janvier à mi-mars 2020 et ont repris le 6 juillet jusqu'au second confinement en suivant un protocole sanitaire dédié. A partir du mois de septembre, les ateliers animés par des intervenantes extérieures (ateliers de psychomotricité, ateliers sensoriels et ateliers bébé lecteur) ont pu être reprogrammés.



Lors du second confinement, l'animatrice du RAM a mis en place 3 ateliers en « drive ». Cette opération consistait à fournir un kit d'activité destiné à réaliser une activité avec les enfants à domicile.

#### ✓ Spectacles et formations

Malheureusement les deux spectacles du RAM prévus en 2020 n'ont pas pu être proposés à cause de la crise sanitaire, de même que la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) initialement prévue le 14 novembre 2020.

En revanche, en partenariat avec « format assmat » ou « format santé », le RAM a organisé diverses formations destinées à la professionnalisation des assistantes maternelles sur les thèmes suivants :

- La bureautique « excel » (partie 2)
- Prendre soin de soi
- La relaxation (en visio pendant confinement 1)
- Le langage des signes
- Parler avec un mot et un signe (à distance)

Au total, 26 assistantes maternelles ont pu bénéficier de ces formations.



## ✓ Itinérance du RAM

En 2020, l'animatrice s'est déplacée dans les communes d'Aubigny-sur-Nère (38 ateliers), La Chapelle d'Angillon (20 ateliers), Blancafort (10 ateliers), Oizon (9 ateliers) et Ivoy le Pré (6 ateliers).

Certaines thématiques incontournables ont pu être maintenues en 2020 :

- Une semaine de carnaval
- Un pique-nique
- Une semaine sur le thème de « la citrouille sous toutes ses formes »



## ✓ Journée prévention des accidents domestiques

La Communauté de communes a organisé en février une journée dédiée à la **prévention des accidents domestiques** autour d'une exposition de la MAÏF reprenant au sein des différents lieux de vie les dangers à reconnaître afin d'éviter tout accident. Les assistantes maternelles et les parents avec les enfants étaient conviés à venir le matin. Bilan de fréquentation : 9 assistantes maternelles, 21 enfants, 2 parents + 31 enfants des centres de loisirs d'Aubigny-sur-Nère et de Blancafort.



## 2. Séjour jeunes

Du 16 au 22 février 2020, 30 jeunes de la Communauté de communes Saultre et Sologne ont pu partir à Gourette en Pyrénées-Atlantiques pour découvrir ou redécouvrir les joies du ski.



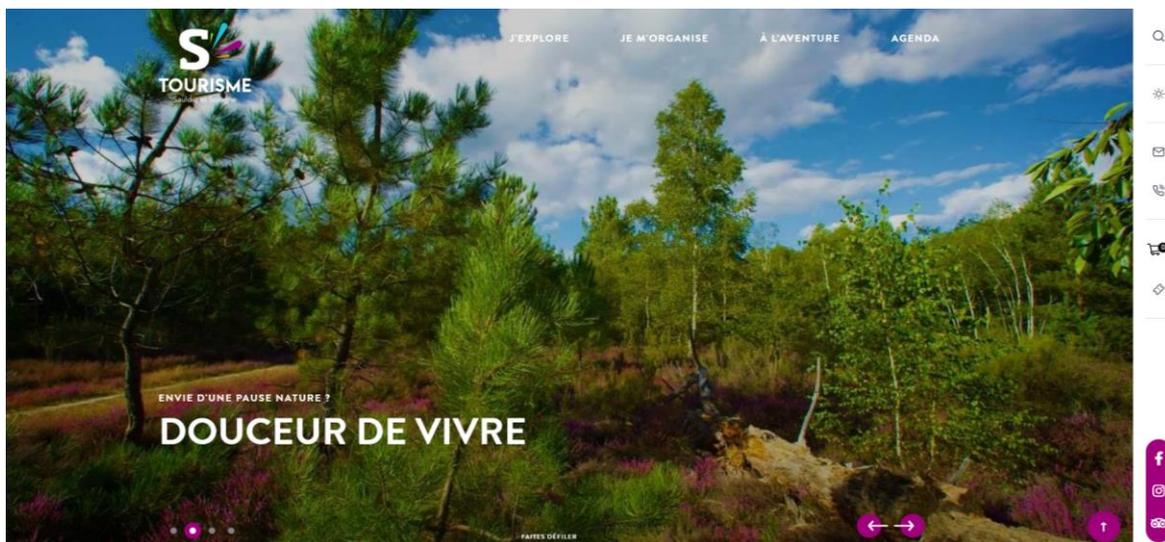
## IV. Plan d'actions de l'Office de Tourisme

Outre ses missions quotidiennes d'accueil et d'information des touristes définies par le Code du Tourisme, l'Office de tourisme Sauldre et Sologne met en œuvre un plan d'actions.

### 1. Création d'un site internet de destination

Jusqu'à la fin d'année 2019, le l'Office de tourisme Sauldre et Sologne figurait sur le site internet [www.berrysolognetourisme.com](http://www.berrysolognetourisme.com) commun à 5 offices de tourisme du territoire Berry-Sologne. Ce site ne mettant pas assez en avant le territoire Sauldre et Sologne, son histoire, ses villages, son patrimoine, ses activités touristiques, hébergements, restaurants, l'Office de Tourisme Sauldre et Sologne a décidé de créer son propre site.

L'Office a réalisé en 2020 un site internet à l'échelle de sa destination afin d'améliorer et de rendre plus qualitative son image. Il s'est appuyé sur l'expertise et le savoir-faire d'un prestataire spécialisé, chargé de proposer une solution graphique et technique adaptée et de mettre en œuvre l'ensemble des prestations associées nécessaires à son déploiement, Iris Interactive.



Les principales caractéristiques du site [www.aubigny-sologne.com](http://www.aubigny-sologne.com) sont :

- Innovant : travailler avec les nouveautés numériques
- De qualité : vidéos, photos et mise à jour régulière des informations
- Ergonomique : navigation simple avec différents modules
- Évolutif-responsive : accessible sur Smartphone, tablette et ordinateur
- Esthétique : s'appuyant sur les couleurs du logo et sur des visuels (photos, vidéos) dynamiques et de qualité
- Multifonctionnel : réservation en ligne, simple d'utilisation et ludique
- Bilingue : version en anglais.

Dépenses HT			Recettes		
Conception du site internet	19 932,50 €		FEADER	15 946,00 €	80%
			Autofinancement	3 986,50 €	20%
<b>Total</b>	<b>19 932,50 €</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>19 932,50 €</b>	<b>100%</b>

## 2. Création d'un guide d'accueil touristique

Pour la saison 2020, l'office de tourisme a décidé de se doter d'un guide d'accueil touristique exhaustif répertoriant l'ensemble des prestataires et destiné à les mettre en valeur. Ce projet devait voir le jour au printemps et a dû être décalé en raison de la crise liée à la Covid 19. L'édition est prévue au printemps 2021. Le travail est confié à un professionnel tant pour la partie conception graphique que pour l'impression.

Dépenses TTC			Recettes		
Conception du guide	920,00 €		FEADER	6 698,75 €	80%
Impression du guide	7 453,44 €		Autofinancement	1 674,69 €	20%
<b>Total</b>	<b>8 373,44 €</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>8 373,44 €</b>	<b>100%</b>

## 3. Marque Sologne



Le territoire Sauldre et Sologne a décidé d'adhérer à la marque Sologne en 2020. Dans le cadre du partenariat avec la marque Sologne, une carte touristique a été réalisée avec l'ensemble des Offices de Tourisme adhérant à la marque dans le but de promouvoir la destination touristique. 60 000 exemplaires ont été édités en 2020. L'office de tourisme Sauldre et Sologne en a reçu 5 000 exemplaires.

Total territoire Sologne		Part Office de tourisme Sauldre et Sologne	
Nb d'exemplaires	60 000	Nb d'exemplaires	5 000
Coût de réalisation TTC	9 203,82 €	Coût proratisé	766,99 €

## 4. Bourses touristiques

Les agents de l'office de tourisme ont participé à la bourse touristique virtuelle organisée par l'AD2T post confinement. Ils ont également tenu un stand lors de la bourse touristique Sologne au printemps.

## 5. Adhésion Atout France/APST

Afin de proposer des réservations en ligne et de créer ses propres packs de découverte du territoire, l'Office de tourisme Sauldre et Sologne a fait l'acquisition d'une garantie financière (licence de commercialisation). Cette garantie permet de commercialiser les offres en ligne des prestataires, de la billetterie et surtout de créer nos propres produits touristiques. Une brochure groupe est également en cours de réalisation, cette dernière sera mutualisée avec d'autres offices situés à proximité de notre territoire. L'outil open system est en cours de déploiement sur notre site internet.

- ▶ L'adhésion APST est effective depuis le 14 avril 2020
- ▶ L'immatriculation Atout France est effective depuis le 7 juillet 2020



## 6. Féerie de Noël

En raison du contexte sanitaire, pour les fêtes de fin d'année 2020, l'Office de tourisme s'est associé à la municipalité d'Aubigny-sur-Nère, aux commerçants et aux bénévoles afin d'organiser des animations durant le mois de décembre. Cela s'est traduit par la création et l'organisation d'une chasse au trésor, la mise en place de balades gourmandes en nocturne aux lampions, un concours de dessin.

## 7. Appui aux prestataires touristiques

Parmi les missions de l'office de tourisme, l'appui aux prestataires fait partie des essentielles. Cela se traduit de manière quotidienne au travers du lien que l'office crée avec eux, pour la mise à jour des informations TIS, la création de projets et produits touristiques, l'échange autour des brochures.

Cette année l'Office de tourisme a également accompagné certains prestataires dans des dossiers de demande de subvention pour le développement de leurs structures, des aides COVID et projets touristiques. Il a aussi participé à l'élaboration de documents de communication et d'une chasse au trésor pour une association à vocation touristique.

## 8. Location de VAE, bateaux électriques et step-paddle

La Communauté de communes a doté l'Office de tourisme de 10 vélos à assistance électrique pour la saison touristique 2020. Le lancement officiel de cette nouvelle activité s'est déroulé le 27 juin et les premières locations ont débuté dès la semaine suivante. Les vélos sont des « vélos tout chemin » qui s'utilisent sur des routes et voies carrossables. Ces vélos, disposant d'une autonomie de 80 kilomètres, permettent à tout public de découvrir de belles et longues balades. Casques, pompe et sièges pour enfants sont fournis.

Plusieurs parcours sont disponibles, avec des distances comprises entre 18 et 40 kilomètres. Ces itinéraires permettent de découvrir le patrimoine naturel, bâti et culturel de notre territoire en passant par des points d'intérêts touristiques forts. 95 locations de vélo ont été effectuées sur 3 mois en 2020.

La location de bateaux électriques sur le canal de la Sauldre, au départ d'Argent-sur-Sauldre et à destination de l'Etang du Puits était ouverte en juillet et août. L'activité a très bien fonctionné en 2020 avec une fréquentation record de 120 locations de bateaux et 85 locations de step-paddles.

Recette location des VAE : 1 446€

Recette location bateaux et paddles : 2 907€



## 9. Golf en campagne

A l'initiative du Comité du Cher de golf et de la municipalité d'Aubigny-sur-Nère, un parcours de « Golf en campagne » a été créé autour du parc des sports. Il s'agit d'un parcours de 11 trous pour une pratique du golf originale dans un cadre naturel. Il s'adresse à tous, entre amis ou en famille et sera l'occasion de s'initier, s'amuser et se détendre en plein air. L'Office de tourisme Sauldre et Sologne se charge d'accueillir les participants, les briefier et fournir l'équipement nécessaire à la pratique de l'activité, qui est totalement gratuite. En 2020, 277 participants ont testé cette activité.



## 10. Visites de ville

L'office de tourisme met en place depuis de nombreuses années des visites guidées pour les individuels tous les mardis matin ainsi que des visites de groupe sur demande. En 2020, les visites ont été fortement impactées par la situation sanitaire mais ont été assurées pour un total de 229 participants.

## 11. Instagram

Plateforme inspirationnelle, Instagram est aujourd'hui le réseau social le plus utilisé par les français pour trouver leur prochaine destination de voyage. Il est utilisé afin de développer l'image de marque, créer un lien avec les utilisateurs ou encore promouvoir des produits.

Le compte Instagram « Tourisme\_Sauldre\_et\_Sologne » a été lancé en novembre 2019.

Il compte en fin d'année 2020, 1 157 abonnés pour 104 publications.



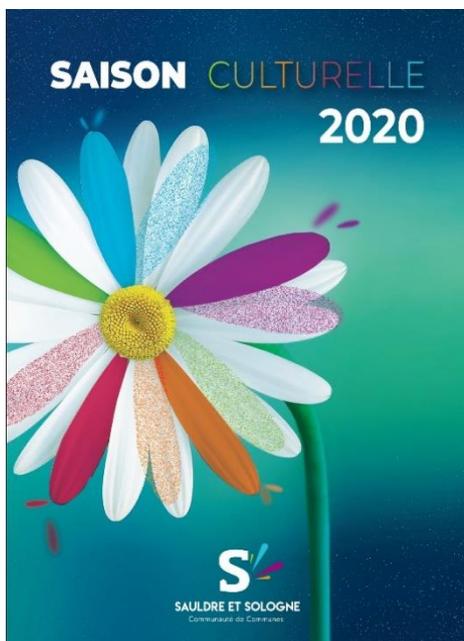
## 12. Recrutement

A l'issue d'une année d'apprentissage dans le cadre d'une licence en e-tourisme, l'Office de tourisme a recruté un agent en charge du e-tourisme et de l'accueil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.



## V. Culture

### 1- La programmation culturelle



#### √ La saison culturelle intercommunale

La saison culturelle poursuit la progression observée depuis sa mise en place en 2018. Tous les programmateurs de la saison 2019 ont souhaité participer à la saison 2020 et 4 nouveaux partenaires sont venus étoffer le réseau : la commune d'Argent-sur-Sauldre, l'EHPAD d'Argent-sur-Sauldre, l'association Stuart Harmonie d'Aubigny-sur-Nère et l'association Bois d'Avant Bois d'Avenir de Méry-es-Bois.

	2018	2019	2020
Nb de spectacles	40	45	53
Nb de programmateurs	16	20	24
Budget artistique	104 000 €	105 700 €	150 000 €

Malheureusement, le programme prévu a été fortement impacté par la crise sanitaire de la COVID-19. Certaines manifestations n'ont pas pu avoir lieu aux dates prévues, d'autres ont dû faire l'objet d'adaptations (réduction de la jauge, changement de lieu, mise en place de protocoles spécifiques, etc.).

Dans la plupart des cas, des reports en 2020 ou en 2021 ont été organisés. Pour certaines manifestations, il n'a pas été possible de trouver de dates de report, elles ont dû être annulées.

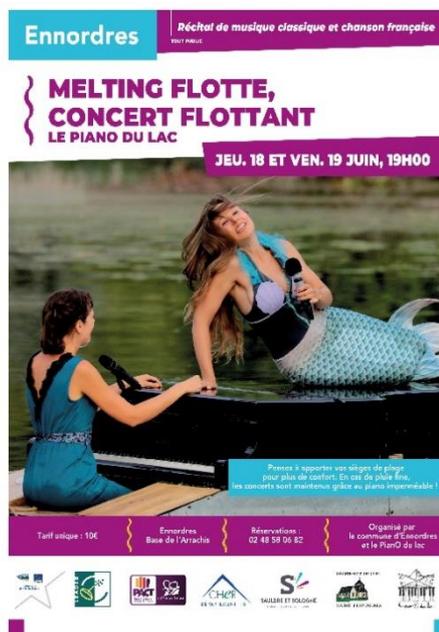
A ce programme initial, il convient d'ajouter 5 projets qui se sont greffés en cours de saison. Trois d'entre eux étaient clairement liés au contexte et avaient vocation à redynamiser la vie culturelle du territoire.

	53 manifestations prévues en 2020
<b>Manifestations réalisées en 2020</b>	<b>34</b>
Dont manifestations non impactées par la crise sanitaire (janvier, février et début mars 2020)	14
Dont manifestations ayant nécessité des aménagements COVID-19	16
Dont reports intervenus en 2020	4
<b>Manifestations reportées en 2021</b>	<b>18</b>
<b>Manifestations annulées</b>	<b>2</b>

## ✓ La coordination par la Communauté de communes

La Communauté de communes a assuré la coordination auprès de tous les programmeurs pour mettre en place un calendrier commun et déposer des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire.

La Communauté de communes a assuré la mise en place et le suivi de la communication autour de la saison culturelle. Comme pour les éditions précédentes, une brochure répertoriant toutes les manifestations a été réalisée et tirée à 20.000 exemplaires. En complément, des affiches spécifiques à chaque spectacle ont été réalisées : la communauté de communes s'est chargée de leur conception, l'impression et la diffusion revenaient à la charge des programmeurs. Ces affiches ont permis de renforcer l'accompagnement aux programmeurs, tout en rendant la saison culturelle plus lisible puisque les affiches répondaient toutes à une même charte graphique. Pour ce projet, la Communauté de communes a obtenu une aide financière du Fonds LEADER.



## ✓ La programmation portée par la Communauté de communes

Chaque année, la Communauté de communes organise et finance une manifestation dans l'une de ses communes. La commune de Ménétréol-sur-Sauldre avait été choisie pour 2020. La commission culture ayant proposé d'associer les élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Ménétréol-sur-Sauldre/Presly, c'est le spectacle *Prélude en bleu majeur* de la Compagnie Choc Trio qui avait été sélectionné.

Les 25 élèves du RPI ont bénéficié d'ateliers de découvertes et d'initiation avec la metteure en scène et le comédien sur le temps scolaire. Les enseignantes avaient participé aux préparatifs et ont pu adapter leurs leçons à l'univers du peintre Kandinsky qui est abordé dans ce spectacle. La représentation a eu lieu à Ménétréol-sur-Sauldre, elle était ouverte à toutes les familles du territoire.

Au total, 52 personnes y ont assisté sur une jauge totale de 55.



## 2- Le réseau des bibliothèques

Le travail de mise en réseau des 9 bibliothèques du territoire (Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ivoy-le-Pré, Oizon, Méry-es-Bois et Sainte Montaine) se poursuit.

Toutes les équipes se sont largement investies pour le 3<sup>e</sup> Salon du Polar, organisé en partenariat avec la Maison de la Presse d'Aubigny-sur-Nère. Le programme de septembre à octobre comprenait 14 manifestations dans les bibliothèques, les cinémas et les lieux de patrimoine du territoire, un concours de dessins mis en place à l'échelle du réseau, un jeu de piste réalisé par l'ensemble des bibliothécaires et l'animation d'un espace dédié aux enfants lors de la journée de dédicaces des auteurs de polars.

Là encore, la crise sanitaire a impacté le programme : certaines manifestations ont été annulées, l'espace animation du réseau a démenagé pour s'adapter au protocole. La fréquentation n'a pas été à la hauteur de l'édition précédente mais le contexte y a fortement contribué.



En parallèle, le réseau des bibliothèques avait identifié une faiblesse sur les collections dédiées aux tout-petits. La Communauté de communes a donc fait appel à une médiatrice du livre pour faire des présentations régulières de nouveautés de l'édition jeunesse. Les bibliothécaires ont pu ainsi découvrir des œuvres qu'elles n'auraient pas connu dans leurs circuits d'acquisition habituels. Ces temps d'échanges ont été mutualisés avec des lectures de livres proposées aux enfants et aux assistantes maternelles du RAM.

Trois rencontres de ce type étaient prévues. La première a eu lieu en janvier 2020, les deux autres ont été reportées en raison de la crise sanitaire.

## VI. Urbanisme - Autorisation du droit des sols

Le service urbanisme mutualisé, ouvert depuis juillet 2015, a instruit en 2020 les dossiers de **10 communes** de la Communauté de communes : Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon, Oizon, Presly et Sainte-Montaine.

Ce service instruit différents types de dossiers à savoir :

- Les **D**éclarations **P**réalables
- Les **P**ermis de **C**onstruire
- Les **P**ermis de **D**émolir
- Les **C**ertificats d'**U**rbanisme **b**

Nombre de dossiers instruits en 2020 par commune et par type :

<i>Communes</i>	<i>Déclaration préalable</i>	<i>Permis de construire</i>	<i>Permis de démolir</i>	<i>Certificat d'urbanisme opérationnel (b)</i>	<i>PC Modif</i>	<i>Autorisation Travaux ERP</i>	<i>Permis d'aménager</i>	<b>TOTAL</b>
<b>*Aubigny sur Nère</b>	155	34	0	6	4	6	0	<b>205</b>
<b>Argent sur Sauldre</b>	34	8	0	8	1	3	0	<b>54</b>
<b>Blancafort</b>	4	5	1	1	1	0	0	<b>12</b>
<b>Brinon s/Sauldre</b>	20	10	0	6	0	0	1	<b>37</b>
<b>Ivoy le Pré</b>	10	8	0	2	0	0	0	<b>20</b>
<b>La Chapelle d'Angillon</b>	22	2	0	1	0	0	0	<b>25</b>
<b>Méry ès Bois</b>	8	5	0	3	0	2	0	<b>18</b>
<b>Oizon</b>	22	3	0	6	0	0	0	<b>31</b>
<b>Presly</b>	4	4	0	0	0	0	0	<b>8</b>
<b>Sainte Montaine</b>	4	1	0	1	0	0	0	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	283	80	1	34	6	11	1	<b>416</b>

\*Les dossiers de la commune d'Aubigny-sur-Nère ne sont pas facturés à la Communauté de communes.

Pour rappel en 2019 : 531 dossiers instruits

